

Société vieillissante, société innovante

l'ESS au défi du vieillissement démographique

Monographie

La plateforme mobilité seniors de Wimoov

La construction de solutions mobilité à l'échelle d'un territoire

Des formations et des conseils individualisés auprès de personnes âgées éprouvant des difficultés matérielles et/ou psychologiques à être mobile.

Une collaboration entre un acteur spécialiste des problématiques de mobilité et des acteurs locaux impliqués dans l'accompagnement médico-social des personnes en perte d'autonomie.



Genèse du projet

Une « vulnérabilité de mobilité » propre aux seniors

Créée en 1998, l'association Wimoou avait à l'origine pour nom Voiture&Co. Ses fondateurs sont trois étudiants qui, encouragés par la réussite du dispositif de covoiturage organisé à l'Université de Nanterre lors des grandes grèves de transports de 1995, entendaient développer des alternatives (covoiturage, autopartage, location de véhicules électriques, etc.) à l'utilisation de la voiture individuelle. Une seconde étape de ce projet a été la conception de plateformes de mobilité, dont l'objectif est d'optimiser les déplacements des populations sur territoire donné, selon quatre axes d'action : information sur les modes de transports existants, formation à ces modes de transport, accompagnement, et analyse des besoins en mobilité non satisfaits par l'offre existante.

Complétant ensuite ces activités d'une action sociale de prévention contre la surconsommation d'alcool et de psychotrope, Voiture&Co intègre le Groupe SOS en 2007. L'association se spécialise alors dans la mobilité des populations fragilisées par leur situation socio-professionnelle. L'association organise une action d'accompagnement de ces populations autour du concept de « mobilité inclusive » et conçoit, en 2007, un dispositif spécialement dédié aux publics en insertion : la plateforme « bougez vers l'emploi », expérimentée sur le territoire des Bouches du Rhône, dans le cadre d'un partenariat avec la DIRECCTE des Bouches du Rhône. Le transfert de cette plateforme à d'autres territoires prend forme dans les années qui suivent, dans le cadre de partenariats avec des acteurs publics, mais également des acteurs privés, au premier rang desquels Renault et Total.

En 2014, fraîchement rebaptisée « Wimoou », l'association projette d'élargir l'éventail de ses publics-cibles aux seniors vulnérables. Dans la foulée de la publication, par son « Laboratoire de la mobilité inclusive », d'un rapport sur les enjeux spécifiques de la mobilité des seniors, Wimoou met en place un dispositif d'expérimentation d'une « plateforme mobilité » adaptée à l'accompagnement des personnes âgées de plus de

60 ans, présentant des risques de perte d'autonomie et d'isolement social. L'enjeu est ainsi de lutter contre les « vulnérabilités de mobilité », qui sont analysées comme étant déterminées non seulement par des éléments physiologiques, mais également par des facteurs d'ordre psychologique. Dans une démarche se voulant préventive, il s'agit de repousser certains obstacles pouvant entraver la conservation d'une vie sociale active et l'accès aux soins comme aux équipements culturels, de loisirs et aux commerces.

De la conception du projet au lancement de l'expérimentation

Dans le cadre du partenariat noué par Wimoou avec AG2R La Mondiale, le territoire d'expérimentation de la « plateforme de mobilité seniors » retenu est la Communauté urbaine de Bordeaux Métropole. Cette dernière compte 90 000 personnes dont l'âge se situe entre 60 et 74 ans, et 60 000 personnes âgées de 75 ans ou plus. Cela représente respectivement 12,3 % et 8,5 % de la population totale.

Un comité de pilotage est alors constitué. Il rassemble : Ag2R La Mondiale, l'Agence régionale de santé d'Aquitaine, la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT) d'Aquitaine, le Conseil Départemental Gironde, Bordeaux Métropole, la Ville de Bordeaux, la Ville de Lormont, Total, et Macif Prévention.

Alors qu'une étude de marché est réalisée, et que le cahier des charges de l'expérimentation est élaboré, le Comité de pilotage décide de restreindre le territoire de l'expérimentation aux villes de Bordeaux et de Lormont. Ce choix est opéré à partir du croisement de différents types de critères :

- Des critères liés au vieillissement de la population, à partir de données produites par l'INSEE ;
- Des critères liés à la perte d'autonomie de la population, à partir de données sur les bénéficiaires de l'APA (Allocation personnalisée d'autonomie) ;
- Des critères liés à la précarité des personnes âgées, à partir des données sur les bénéficiaires de l'ASPA (Allocation de solidarité pour les personnes âgées).

-
- Des critères liés au développement et à la densité du réseau de transports en commun.

L'objectif ultime n'est pas de concevoir de nouveaux services *ex nihilo*, mais de s'appuyer sur des structures existantes, ayant déjà mis en place des actions d'aide à la mobilité des personnes âgées. La « plateforme mobilité » doit permettre d'améliorer les articulations entre les services proposés par les acteurs d'un même territoire, qu'il s'agisse des prescripteurs (CCAS, CLIC ou autres) ou des opérateurs techniques.

Si, à moyen terme, l'objectif est de coordonner le développement de l'offre en mobilité destinée aux seniors, l'expérimentation poursuit toutefois des objectifs à plus court terme. En effet, il s'agit, dans un premier temps, de déployer des outils permettant de préserver, voire de reconstruire, les capacités des seniors vulnérables à être mobiles. L'expérimentation se concentre ainsi sur une population de 50 seniors. Elle doit amener à calibrer leurs besoins en terme de mobilité et, sur cette base et avec le soutien du Centre de ressources et de formation de Wimoou, de construire des « parcours d'accompagnement ».

Description

L'identification des publics-cibles :

Le rôle des prescripteurs

Les partenaires prescripteurs (CCAS, CLIC ou toute autre structure en charge de l'accompagnement des seniors) ont un rôle primordial dans le dispositif. En tant qu'interlocuteurs privilégiés des personnes vieillissantes et de leurs aidants, leur rôle est d'identifier les difficultés qu'éprouvent ces dernières à être mobile puis de les orienter vers le dispositif Wimoou.

Sur la base d'un guide d'entretien conçu par l'équipe de pilotage de l'expérimentation, le prescripteur est chargé d'identifier, chez ses interlocuteurs, les obstacles à la mobilité pouvant engendrer des modifications dans leurs habitudes, et finalement conduire à leur isolement social et accélérer leur perte d'autonomie. Les séances d'information collectives organisées par les prescripteurs ont pour objectif de sensibiliser ceux qui, parmi leurs

interlocuteurs, auraient été freinés par la configuration du rendez-vous individuel.

Un « bilan de compétences mobilité »

Garant de l'éligibilité des individus à intégrer le parcours de mobilité, le prescripteur transmet ensuite au « conseiller mobilité » de Wimoou une fiche de liaison. Cette fiche contient des informations concernant la personne âgée permettant au conseiller de prendre contact avec la personne accompagnée afin de cerner ses besoins en vue de lancer un travail d'accompagnement en collaboration avec le prescripteur. Le conseiller mobilité procède alors à un « bilan de compétences en mobilité », en d'autres termes à un entretien individuel permettant d'établir un diagnostic complet des situations de mobilité (freins, potentiels, besoins non couverts, etc.), et de prodiguer des conseils en conséquence, orientant notamment vers les services paraissant les plus adaptés mais également vers diverses « formations mobilité ». Ces entretiens sont réalisés soit au domicile du bénéficiaire, soit sur rendez-vous lors de permanences tenues chez les partenaires.

Des « formations mobilité »

L'organisation de « formations mobilité » a pour objectif de développer les capacités à être mobiles des individus impliqués dans cette expérimentation. Ces formations collectives reposent essentiellement sur des méthodes psychopédagogiques, et combinent des modules théoriques et des modules plus pratiques fondés sur la mise en situation.

Elles portent sur divers thèmes :

- « Comprendre et se repérer dans son environnement » ;
- « Se déplacer en transports en commun » ;
- « Se déplacer autrement » ;
- « Se déplacer grâce aux nouvelles technologies » ;
- « Sécuriser ses déplacements piétons » ;
- « Sécuriser ses déplacements en voiture » ;
- « Cohabiter dans son environnement ».

Gouvernance

Dans le cadre de l'expérimentation comme dans le déploiement futur de ce dispositif, l'enjeu central en termes de gouvernance est celui de l'articulation entre l'action des prescripteurs et celle de l'association Wimoou, notamment au travers du conseiller mobilité référent sur le territoire.

Les prescripteurs mobilisés dans le cadre de l'expérimentation sont :

- Le CCAS de Bordeaux, porteur de la Plateforme Autonomie Seniors de la Ville de Bordeaux, regroupant trois dispositifs : un CLIC, une MAIA (Méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie) et une CTA (Coordination territoriale d'appui), qui assure le fonctionnement opérationnel du nouveau dispositif PAERPA pour la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de 75 ans et plus ;
- Le CCAS de Lormont ;
- AG2R la Mondiale (Réunica).

Durant la phase de déploiement du projet, d'autres prescripteurs sont progressivement associés au dispositif :

- les services de portage de repas de la Ville de Bordeaux ;
- Les services d'aide à la personne
- Les Maisons départementales de la solidarité et de l'insertion (MDSI) ;
- les clubs seniors et les résidences pour personnes âgées ;
- les associations impliquées dans des actions en direction des seniors (Université du temps libre, Agir ABCD).

Modèle économique

Le financement de la phase d'expérimentation

L'expérimentation déployée en 2015 comprend plusieurs phases :

- une phase d'étude territoriale et de mise en coopération des acteurs clés ;
- une phase d'ingénierie : outils, méthodes d'accompagnement et configuration des services de mobilité ;

- une phase de mise en œuvre du dispositif, avec l'embauche d'un « Conseiller Mobilité » et la mise en place des premiers accompagnements.

Le budget de l'expérimentation est de 120 000 euros sur l'année 2015, dont environ 70 % liés aux dépenses de personnel.

L'expérimentation a été financée par AG2R la Mondiale, Bordeaux Métropole, Total, Macif Prévention, la CARSAT, les villes de Bordeaux et de Lormont, et le Réseau Francophone Villes Amies des Aînées.

Budget

Si l'accès des seniors aux services d'accompagnement proposés dans le cadre de ces « parcours de mobilité » est donc gratuit dans sa phase d'expérimentation, des réflexions sont en cours sur la pérennisation du modèle économique de la plateforme, concernant notamment ses capacités à s'autofinancer. Un groupe de travail dédié a été mis en place, au sein duquel plusieurs pistes sont à l'étude :

- La mise en place d'un modèle économique « solidaire » basé sur le revenu des bénéficiaires
- Le développement de prestations auprès des structures d'accompagnement des seniors et des mutuelles.

Perspectives de développement et d'essaimage

Bilan de l'expérimentation

Entre septembre et décembre 2015, 71 personnes ont intégré le dispositif Wimoou, 22 suite à des prescriptions individuelles, et 49 suite à des actions de sensibilisation collectives.

L'ensemble des personnes accompagnées ont bénéficié d'informations et de conseils personnalisés, notamment sur l'offre de transport en commun locale. 13 personnes ont été accompagnées vers d'autres dispositifs matériels (transport à la demande, vélo, taxi, etc.).

Enfin, 11 modules de formation ont été organisés.

Les retours sur les formations montrent que les seniors éprouvent à priori une certaine réticence à l'égard de ce service. Le niveau de satisfaction a

l'issue de ces dernières semble néanmoins positif et les bénéfices immédiats : meilleure utilisation des transports en commun (10 personnes en sont devenues utilisatrices régulières), découverte ou redécouverte de son quartier, réduction du sentiment d'insécurité, etc.

Quelques exemples d'accompagnement

Mme. R, âgée de 72 ans, ne peut plus conduire suite à un AVC, suivi fracture de l'épaule causée par une chute à domicile. Elle n'est pas sortie de son domicile seule pendant plus de 5 mois, et utilise le taxi pour se rendre à ses rendez-vous médicaux, ayant une représentation négative des transports en commun. Cela lui coûte 90 euros par mois. Le conseiller en mobilité Wimoov l'a d'abord orientée vers un service de transport à la demande, lui permettant de réduire ces coûts de moitié. Ayant ensuite suivi une formation « Se déplacer en transports en commun », cette personne emprunte désormais les transports en commun lorsqu'elle se sent bien.

Mme. P, âgée de 88 ans, s'est cassé le pied. Depuis lors, elle a cessé de sortir de chez elle. Afin qu'elle puisse découvrir un quartier au sein duquel elle vient de s'installer, et emprunter les transports en commun pour faire ses courses, elle a suivi la formation « Se repérer dans son environnement » et a été accompagnée lors de promenades dans son quartier. Elle a également suivi la formation « Se déplacer en transports en commun ». Elle prend désormais du plaisir à sortir de chez elle.

Mme B, 83 ans, utilise, suite à une fracture du col du fémur, les véhicules d'aide au déplacement du CCAS mais aimerait se déplacer davantage en transports en commun afin d'être plus autonome. Le conseiller

en mobilité l'a aidé à acquérir une carte de transport gratuite et l'a aiguillé vers la formation « Se déplacer en transports en commun ». Elle emprunte désormais le tramway, seule, deux fois par semaine pour se rendre à ses activités de loisirs.

Monsieur A, 68 ans, qui connaît des difficultés financières et dépend de l'Allocation de solidarité aux personnes âgées (APSA), souhaite emprunter les transports en commun pour rendre visite à des amis. Le conseiller en mobilité l'a aidé à constituer des dossiers d'aide auprès de la région et du département pour bénéficier de cartes de transport.

Perspectives de déploiement

L'objectif est désormais celui du déploiement de la plateforme sur la totalité du territoire de Bordeaux Métropole, et notamment dans certains territoires ruraux, confrontés à des problématiques de mobilité spécifiques.

La diversification des prescripteurs qui devra accompagner ce déploiement suppose de les acculturer aux enjeux de mobilité.

A terme, l'enjeu est de recueillir un maximum de donnée afin d'identifier les besoins de mobilité non-couverts sur les différents territoires concernés par le dispositif, et d'accompagner l'émergence de nouveaux services, voire de les porter. La plateforme assoira alors son rôle d'observatoire local de mobilité.■